

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 01
- exclus : 00

Séance du 28 mars 2024 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, DRAMAIX Jean-Guy, NOUVEL Alain, MARCHAL Laurence, Jean-Claude ARDISSON, LUCIANO Luc, MILLET Jérôme.

Excusée : DUMAS Chantal (a donné pouvoir à MARCHAL Laurence).

Date de convocation :
22/03/2024
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : MARCHAL Laurence

Délibération n°13.2024

Objet : Reversement de la dotation voirie 2024 à la CCBDP

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour déterminer le montant de l'enveloppe voirie à transférer à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de transférer la totalité de l'enveloppe voirie 2024 soit 15 859 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Décision adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 28 mars 2024
Christian THIRIOT, Maire.

